



Les consultations du CESE sur l'avenir de l'Europe



Comité économique et social européen

Les consultations du CESE sur l'avenir de l'Europe



Remise de la compilation des consultations nationales au président de la Commission européenne par le président du Comité économique et social européen lors de la plénière du 21 septembre 2017.

Qu'est-ce que le livre blanc sur l'avenir de l'Europe?

Annoncé dans le discours sur l'état de l'Union 2016, le livre blanc sur l'avenir de l'Europe est une initiative de la Commission européenne. Ce livre blanc constitue la contribution de la Commission européenne au sommet de Rome du 25 mars 2017 qui a marqué le soixantième anniversaire des traités de Rome et à l'occasion duquel l'Union européenne (UE) a fait le point sur ses réalisations des six dernières décennies et a envisagé son avenir.

Le président de la Commission européenne y expose les principaux défis et opportunités qui attendent l'UE dans les dix prochaines années. Cinq scénarios sont présentés concernant la manière dont l'Union pourrait évoluer d'ici à 2025, en fonction des choix qu'elle fera pour répondre à ces défis et saisir ces opportunités:

- scénario 1: «s'inscrire dans la continuité»;
- scénario 2: «rien d'autre que le marché unique»;
- scénario 3: «ceux qui veulent plus font plus»;
- scénario 4: «faire moins mais de manière plus efficace»;
- scénario 5: «faire beaucoup plus ensemble».

Le livre blanc est suivi de documents de réflexion sur des sujets tels que la dimension sociale de l'Europe, la mondialisation, l'approfondissement de l'Union économique et monétaire, l'avenir de la défense de l'Union, l'avenir des finances de l'UE.

Les débats engagés à Bruxelles et dans les États membres devraient aboutir à l'élaboration collective d'«un plan, une vision et une voie à suivre» à proposer aux citoyens dans la perspective des élections du Parlement européen qui auront lieu en

juin 2019. De fait, le livre blanc marque le coup d'envoi d'un processus relativement collectif et décentralisé au terme duquel les Européens décideront de leur avenir. En effet, pour encourager le débat, la Commission européenne propose d'organiser une série de «débats sur l'avenir de l'Europe» dans les parlements nationaux, les villes, et les régions de toute l'UE. La participation du Comité économique et social européen et du Comité européen des régions est requise.

Le rôle du Comité économique et social européen (CESE)

Le 4 avril 2017, M. Georges Dassis, président du Comité économique et social européen, a reçu une demande d'avis exploratoire de M. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne. Il demandait au CESE de présenter les idées et les priorités de la société civile européenne pour le développement futur de l'Union.

Dans cette perspective, le CESE a choisi une méthode de consultation originale. Cette méthode répond d'abord à la nécessité de mobiliser la société civile dans les États membres, plutôt que ses représentants à Bruxelles. Le CESE souhaite ensuite garantir la représentation équilibrée des différentes composantes de la société civile européenne. Enfin, les consultations animées par trois membres du CESE visent à favoriser la participation des acteurs selon un format adapté aux cultures nationales (ateliers, conférences).

Vingt-sept consultations nationales ont été organisées dans les États membres entre le 4 mai et le 9 juin 2017 et 1 003 représentants de la société civile organisée ont pris part aux débats. Par la suite, les rapports de débats nationaux ont été rédigés, compilés et diffusés, en particulier auprès du président de la Commission européenne et des parlementaires présents lors de la réunion interparlementaire du 11 octobre 2017 qui avait pour thème «l'avenir de l'Europe».

La résolution du CESE sur **le livre blanc de la Commission sur l'avenir de l'Europe et au-delà** a été adoptée par la plénière du 6 juillet 2017.

Tous les documents sont à la disposition de la société civile et des citoyens (<http://www.eesc.europa.eu/fr/policies/in-focus/future-europe>).

Les vingt-sept consultations nationales

Le CESE a mené des consultations dans 27 États membres : Allemagne (DE), Autriche (AT), Belgique (BE), Bulgarie (BU), Chypre (CY), Croatie (HR), Danemark (DK), Espagne (ES), Estonie (EE), Finlande (FI), France (FR), Grèce (EL), Hongrie (HU), Irlande (IE), Italie (IT), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Malte (MT), Pays-Bas (NL), Pologne (PL), Portugal (PT), République tchèque (CZ), Roumanie (RO), Slovénie (SI), Slovaquie (SK), Suède (SE).

Ces consultations ont fourni des éléments d'information tangibles, en réponse aux questions préparées par le CESE.

1. Lequel des cinq scénarios présentés dans le livre blanc correspond selon vous le mieux aux défis internes et externes auxquels l'UE est confrontée, et pourquoi?

La société civile européenne a une connaissance empirique des défis auxquels l'Union européenne est confrontée. Si tous les acteurs s'accordent généralement sur le fait que la méthode choisie par la Commission européenne répond à un enjeu existentiel, la société civile ne manifeste pourtant pas d'emblée un réel enthousiasme vis-à-vis des cinq scénarios proposés. La circonspection domine dans nombre d'États membres (DE, CY, DK, EE, FI, HU, IE, IT, LV, LU, NL, SI, SE). Toutefois, trois scénarios suscitent à la fois intérêt et débat: «ceux qui veulent plus font plus» (scénario 3), «faire moins mais de manière plus efficace» (scénario 4) et «faire beaucoup plus ensemble» (scénario 5). En revanche, le scénario «s'inscrire dans la continuité»

(scénario 1) et le scénario «rien d'autre que le marché unique» (scénario 2) suscitent peu d'intérêt ou ne sont pas considérés comme souhaitables (NL, PL).

Dans le détail, le scénario 3 est bien accueilli car on le juge réaliste ou nécessaire (CY, DK, ES, EE, FI). Le scénario 4 semble intéressant (DK, CY, EE) mais ne paraît généralement pas suffisamment cohérent pour être sérieusement envisagé. Le scénario 5 constitue l'option la plus discutée, même si elle n'est pas toujours considérée comme réaliste (BE, BG, CY, FI, PL). Ce scénario suscite également plus d'enthousiasme (EL, ES, LV, LT, RO) car il propose de donner à l'UE la forme la plus aboutie.

2. Un autre scénario, non envisagé, serait-il possible et préférable? Le cas échéant, pourquoi? Comment pensez-vous que la confiance puisse être renforcée en Europe?

Les scénarios ébauchés par la société civile semblent répondre aux attentes en matière d'intégration européenne. Ils permettent à la fois de dégager les principes et les leviers politiques qui structureraient un scénario alternatif. D'une part, les valeurs telles que la justice sociale, le développement d'une identité européenne, l'humanisme, la réciprocité (CY, EL, FR, SE) ou la durabilité (HR, HU) rappellent les principes qui sous-tendent le projet européen. D'autre part, les leviers politiques de l'approfondissement du marché intérieur (BG, NL, CZ), de l'union monétaire (BG, RO, CZ) et de la dimension sociale (BG, ES, HU, IT, LV, LT, CZ, SK) esquissent un nouveau scénario.

Parallèlement, de nombreux acteurs de la société civile anticipent les propositions de la Commission en proposant un sixième scénario qui combinerait les options proposées (scénarios 4 et 5 en BG, 3 et 4 en HU et LU, scénarios 5 et 3 en PL). Enfin, et rarement évoquée, la fédéralisation de l'UE

devrait être accompagnée de garde-fous (HR, SI).

Concernant le renforcement de la confiance, il est intéressant de constater une similitude de vues entre les sociétés civiles allemande et grecque sur le sujet des entraves actuelles pesant sur la négociation collective en Grèce.

3. Est-il nécessaire d'assurer plus de visibilité et de mieux communiquer sur l'Europe, et comment?

La société civile constate que l'UE est trop souvent dénigrée par les dirigeants politiques nationaux (EL, FI, LU, MT, CZ, PL, SK). Une meilleure visibilité passe d'abord par l'amélioration de la narration. Ainsi, une communication fondée sur un «récit positif» (FR, IE) pourrait être illustrée, par exemple, par des projets financés par l'UE (DE). De même, il ne s'agit plus de s'adresser à quelques groupes intéressés par l'UE mais de généraliser les efforts en direction des citoyens (AT, FI, FR), des publics jeunes (BG, CY) voire scolaires (LT, PL, PT) et des citoyens rétifs (FR).

Une meilleure communication s'appuiera sur une information de qualité et un processus de prise de décision transparent (HR, ES, NL), des médias objectifs (CZ), mais aussi sur une communication plus nuancée dans le cadre de laquelle l'UE reconnaîtrait ses faiblesses et lacunes (SE).

En filigrane, la consultation du CESE apparaît comme un exercice de communication sur l'avenir de l'UE. La société civile européenne devrait d'ailleurs en assumer une part plus importante (EL, HU, IT, SI, SE), en particulier pour accroître sa visibilité.

4. Les domaines d'action évoqués sont-ils exhaustifs et suffisamment illustratifs? Comment les classeriez-vous par ordre d'importance? Y a-t-il un domaine d'action majeur qui n'est pas mentionné ou qui n'est pas suffisamment traité? Si c'est le

cas, duquel s'agit-il, et lequel des cinq scénarios correspondrait-il le mieux à son développement?

La société civile est quasiment unanime sur deux points. Premièrement, la dimension sociale est absente des cinq scénarios proposés (DE, AT, BG, CY, DK, EE, ES, FI, FR, EL, HU, IE, IT, LU, MT, NL, PL, CZ, RO, SI, SE).

Deuxièmement, le développement durable est également inexistant (HR, FR, SI, CZ, NL, LV, IE, HU), bien qu'il constitue un engagement pris par l'UE vis-à-vis des populations et des partenaires internationaux.

Les domaines d'action cités illustrent les préoccupations qui prédominent dans les États membres. Ainsi, la Grèce, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque et la Roumanie mentionnent la Politique étrangère de sécurité commune (PESC) et la paix. En Bulgarie, en Finlande, en Grèce, en Lituanie et en Roumanie, la société civile évoque l'Union économique et monétaire (UEM). De même, elle a une conscience aiguë des compétences de l'UE en matière de politique commerciale en Allemagne, en Croatie, en Finlande et en France.

Enfin, la société civile interpelle les responsables politiques sur des thématiques pouvant assurer une plus grande cohérence entre les politiques européennes, en particulier dans les domaines économiques (fiscalité et compétitivité, en particulier industrielle) et sociétaux (jeunesse, investissement social).

5. S'agissant de «la voie à suivre», comment les «Débats sur l'avenir de l'Europe» dans les parlements nationaux, les villes et les régions partout en Europe devraient-ils être structurés? Quel rôle la société civile devrait-elle jouer sur cette «voie à suivre», et comment?

Pour de nombreuses organisations, la voie à suivre consiste à poursuivre les consultations

tout en les élargissant aux échelons locaux, régionaux, nationaux et européens (FR, EL, IE, MT, RO, SU). De plus, les débats gagneraient en pertinence si l'on y associait systématiquement les partenaires sociaux (BE, HU, SK), les secteurs et les branches économiques et s'ils étaient davantage médiatisés (EL). Les parlements nationaux ont un rôle très important à jouer (BG), de même que les conseils économiques et sociaux des États membres (FR, PT), comme l'illustrent les travaux déjà consacrés à l'avenir de l'Europe par les conseils français et portugais, qui ont débouché sur des prises de position en juillet et en septembre 2017.

La société civile organisée européenne estime qu'elle assume déjà une fonction d'éclairer. À ce titre, elle devrait être systématiquement associée aux débats majeurs sur l'avenir de l'UE (AT, FI, SI). Certaines organisations appellent aussi à travailler sur des thématiques précises (FR). Elles insistent enfin sur une coordination accrue entre les différentes composantes de la société civile et une meilleure communication pour combler le déficit d'information que déplorent les citoyens (AT, EL).

6. Quelles sont vos attentes particulières concernant l'issue de la consultation?

La société civile européenne attend que ses recommandations soient reprises par la CE, par exemple dans le discours sur l'état de l'Union (septembre 2017) mais aussi lors de débats nationaux ultérieurs. Certains contributeurs expriment cependant des doutes concernant l'impact qu'auront les consultations de la société civile sur les décisions européennes (EL). Pour y remédier, la Commission est encouragée à expliquer «clairement» quelle suite elle entend donner aux résultats de la consultation lancée par le CESE (IE).

Partout se manifeste une attente forte de décisions et d'actions concrètes (DK, FR, LU), fondées sur des objectifs réalistes et réalisables (BE, LU, MT) et formulées à l'aide

de politiques minutieusement réfléchies (NL), au premier rang desquelles figurent l'Union économique et monétaire, le socle des droits sociaux et l'emploi (LT, PL, PT).

Dans d'autres pays, la réaffirmation du projet européen passe par le bien-être des peuples (EL) et une communication simplifiée.

7. Comment les citoyens peuvent-ils être davantage impliqués dans le façonnage de l'avenir de l'Europe?

Les citoyens peuvent être davantage impliqués qu'ils ne le sont actuellement. Dans une majorité de pays (DE, HR, CY, FI, FR, EL, LV, MT, CZ), une plus grande participation des citoyens est perçue comme fondamentale. L'implication des jeunes semble particulièrement nécessaire. En outre, la participation des citoyens devrait être orchestrée par la société civile, à qui serait confiée l'organisation de débats publics nationaux, régionaux ou locaux (BE, FR, LT, LU, PL).

Des recommandations portent en outre sur le fait que l'article 11, paragraphe 2 du traité sur l'Union européenne (TUE) devrait être pleinement appliqué¹. Sur le long terme, il semble également opportun de mettre en place une action éducative sur l'UE.

Enfin, la dimension institutionnelle de l'UE est évoquée. Hormis la nécessaire transparence qui est perçue comme une garantie démocratique par le citoyen, des questions portent souvent sur la capacité de l'UE à mener des actions décentralisées pour rendre compte de débats importants, par exemple sur l'avenir de l'Europe.

Conclusions des consultations

Les consultations nationales ont alimenté les débats et la résolution du CESE. En outre, les consultations ont fait apparaître plusieurs éléments intéressants à relever:

- L'intérêt ou le rejet que suscitent les scénarios ne correspond pas à une cartographie qui opposerait les États membres du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest.
- Partout dans l'UE, des réseaux d'organisations se sont emparés du sujet pour dialoguer et même proposer un sixième scénario.
- Un sixième scénario apparaît en filigrane, en particulier dans les réponses aux questions 4 et 6.

*Comité économique et social européen
Bruxelles, le 6 juillet 2017*

¹ Article 11, paragraphe 2: «les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile.»



Comité économique et social européen

RÉSOLUTION

sur

Le livre blanc de la Commission
sur l'avenir de l'Europe et au-delà

Vers une vision commune

Le point de vue du CESE sur l'avenir de l'Europe²

1. La société et les citoyens d'Europe demandent une Union européenne crédible, légitime et résiliente. Pendant plus d'une décennie, un certain nombre de chocs dans les domaines politique, économique et social ont mis l'Union à rude épreuve et favorisé un état d'esprit morose ainsi qu'un sentiment d'incertitude parmi les citoyens. Il est nécessaire que l'Union se dote de stratégies globales pour promouvoir le bien-être de ses citoyens, des investissements solides et durables, la créativité et l'esprit d'entreprise, et qu'elle s'attaque aux problèmes que posent le fossé grandissant entre les riches et les pauvres, la pauvreté et le partage inégal des richesses. La reprise économique qui se produit actuellement ne saurait nullement servir de prétexte à la passivité. En revanche, le CESE demande instamment qu'une approche mûrement réfléchie et cohérente soit trouvée pour renforcer la confiance, ainsi qu'une attention particulière accordée aux résultats tangibles pour les citoyens et aux potentialités considérables de l'Europe.
2. Il convient d'éviter d'éveiller de faux espoirs. Avant toute chose, l'objectif devrait être celui d'une Union en mesure d'obtenir des résultats en assurant à tous une véritable égalité des chances. Les facteurs économiques, sociaux et environnementaux sont interdépendants. Il est essentiel de permettre à notre continent de s'adapter au processus de profonde transformation ainsi qu'à la concurrence féroce à l'œuvre à l'échelle mondiale, et d'influer effectivement sur la mondialisation, conformément aux valeurs de l'Union.
3. Il faut que cesse le fameux «C'est la faute à Bruxelles!», dont on a tant usé par le passé – et dont on use encore. Un engagement commun de la part des institutions européennes et d'un large éventail d'acteurs, au nombre desquels les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, tant au niveau national qu'au niveau européen, s'avère indispensable. Le CESE souligne que la légitimité des décisions de l'Union dépend en fin de compte de la qualité du processus démocratique.

² Par la présente résolution, que le Comité économique et social européen a adopté lors de sa session plénière du 5 juillet 2017, le CESE fait suite à la demande que lui a adressée le 4 avril 2017 M. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, afin d'exposer les vues et les priorités de la société civile organisée européenne quant aux évolutions futures de l'Union européenne, en se fondant sur le livre blanc sur l'avenir de l'UE.

4. On ne peut aller de l'avant avec succès qu'en s'inspirant de la même vision commune qui exprimait la conviction des Pères fondateurs et qui s'est ensuite retraduite dans chacune des avancées majeures. L'Union devrait mobiliser les outils législatifs, ainsi que les dispositifs d'orientation, de financement et de coopération à sa disposition afin qu'elle puisse progresser dans toutes les dimensions souhaitées. Le traité de Lisbonne montre la voie à suivre.

Scénarios figurant dans le livre blanc

5. Le CESE ne considère pas que choisir entre divers scénarios³ soit un moyen efficace pour promouvoir une vision commune ni pour définir la future voie à suivre. Tout d'abord, l'Europe ne part pas de rien. Par conséquent, la Commission devrait faire reposer ses propositions sur une analyse approfondie de l'histoire de l'Union – avec ses réussites et ses faiblesses –, qui constitue une source précieuse pour préparer l'avenir. Les engagements pris par les États membres dans la déclaration de Rome constituent un point de départ positif et salutaire⁴. Par ailleurs, les cinq scénarios sont destinés aux États membres et mettent l'accent sur les changements institutionnels. Ils sont dès lors dépourvus de pertinence directe pour les citoyens européens. Ils semblent également artificiels.
6. Pour le CESE, le scénario 1, qu'il considère comme une solution de fortune, ne constitue aucunement une option. Le scénario 5 semble pour certains séduisant, mais à l'heure actuelle, il n'est pas réaliste. Le scénario 2 qui s'attache exclusivement au marché commun, est bien trop limité. Le scénario 4 requiert un accord entre les 27 États membres, ce qui risque de provoquer une paralysie de l'Union et de favoriser les tendances centrifuges, mettant en péril les objectifs et les valeurs de l'Union. Dans le cadre du scénario 3, des mécanismes favorisant une intégration différenciée, tels que la coopération renforcée, pourraient constituer un instrument utile pour surmonter les blocages dans certains domaines particuliers et insuffler une dynamique positive dans le processus d'intégration de l'Union. Toutefois, il s'agit plutôt là d'instruments servant à atteindre des objectifs politiques, que d'un objectif en soi. S'il convient de recommander ces instruments comme des moyens de surmonter la paralysie ou les entraves à une législation européenne souhaitée, le CESE souligne toutefois également la nécessité de promouvoir la convergence au sein de l'Union et de lutter contre la fragmentation et la division. Par conséquent, un accord entre des pays jouant un rôle de pionniers ou de catalyseurs devrait toujours resté ouvert à ceux qui souhaitent s'y associer, sachant que la vision commune devrait prévaloir.

Point de vue du CESE sur la question de l'avenir

A. Méthode

7. Des thématiques stratégiques devraient venir s'inscrire dans une perspective commune pour éviter les risques d'une Europe à la carte ou de tendances centrifuges. Le CESE préconise un développement où les conditions sont fixées en vue d'un meilleur partage du pouvoir politique dans tous les domaines. Une telle ambition dépend principalement de la volonté politique et, en tant que telle, doit s'imposer comme une question centrale dans le cadre d'un authentique débat concernant l'avenir.

³ Voir le livre blanc sur l'avenir de l'Europe, mars 2017.

⁴ Déclaration des dirigeants de 27 États membres et du Conseil européen, du Parlement européen et de la Commission européenne du 25 mars 2017: <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/03/25-rome-declaration/>

8. La distinction traditionnelle entre le niveau national et le niveau européen devrait disparaître. Les défis communs à relever ainsi que l'imbrication des réalités à l'échelle du continent renforcent la nécessité de définir une mission commune. Ceux-ci imposent également la reconnaissance d'une citoyenneté européenne aux côtés de la citoyenneté nationale. L'élaboration des politiques doit inclure et associer tous les échelons de la société. Il convient de mettre les objectifs en commun et aussi d'évaluer systématiquement l'incidence des décisions et des politiques à l'échelon national, régional et local afin d'obtenir le soutien des citoyens.
9. Le Parlement européen doit jouer un rôle central dans la définition de la future orientation de l'Europe. En outre, il apparaît fondamentalement nécessaire de promouvoir la participation des parlements nationaux, ainsi que leurs interactions avec le Parlement européen.
10. Les principaux objectifs doivent être assortis d'un accord entre les États membres en ce qui concerne:
 - les objectifs, les instruments et les délais communs; le plus nécessaire étant la constitution d'un récit commun, reposant sur la cohérence, la transparence, la visibilité et, plus encore, la communication partagée;
 - une réforme souhaitable du Conseil qui garantisse efficacité et transparence, ainsi qu'une Commission indépendante tant pour les questions qui sont de sa compétence exclusive que pour celles qui relèvent de compétences partagées, tout en mettant l'accent sur la méthode communautaire;
 - la nécessité de disposer de mécanismes consultatifs ordonnés avec l'ensemble des acteurs, ainsi qu'une mise en œuvre correcte et le respect de l'état de droit.

B. Politiques

11. Quelle que soit l'option retenue pour l'avenir de l'Europe, le CESE appelle de ses vœux une Union européenne cohésive et cohérente. De nombreuses politiques actuelles s'inscrivent dans l'approfondissement de l'intégration, un processus à long terme que le CESE soutient pleinement. Sur la quasi-totalité d'entre elles, le CESE a livré très récemment ses commentaires détaillés ainsi que ses propositions pour l'avenir.
12. Le marché unique avec tous ses aspects économiques et sociaux, et dans le cadre d'un modèle de développement durable, constitue le ciment nécessaire de l'intégration européenne. Il devrait permettre de garantir des conditions de concurrence réellement équitables. Dans le même ordre d'idées, l'UEM a été considérée comme une avancée décisive. Toutefois, en dépit de progrès impressionnants, son architecture reste fragile. L'UEM occupe une place centrale pour les futures évolutions au sein de l'Union; il est donc essentiel de l'approfondir. Le CESE se prononce en faveur d'une avancée progressive vers une union politique accompagnée d'une série de mesures et de dispositions d'ordre macroéconomique et microéconomique, ainsi que d'une dimension sociale affirmée. L'achèvement de l'UEM suppose une véritable gouvernance économique qui comprenne notamment la gestion européenne du secteur financier, des réformes menées en bon ordre dans les États membres concernés, ainsi que des approches partagées à l'égard des politiques du marché du travail. Une meilleure gouvernance doit renforcer les bases d'une plus grande convergence ainsi que de la solidarité au sein de la zone euro. Les services publics extrêmement compétents au sein de l'Union européenne peuvent être utiles à cet égard. La zone euro devrait entamer une coopération plus étroite dans d'autres domaines.

13. Le CESE souligne également la nécessité d'une gouvernance plus cohérente, d'une intégration plus approfondie ainsi que de l'engagement sans réserve des États membres dans les domaines suivants:
- une politique industrielle européenne coordonnée, basée sur l'équité de la concurrence – qui décourage aussi l'évasion fiscale – doit garantir des approches partagées plutôt que nationales qui améliorent les conditions à l'échelle européenne pour renforcer la compétitivité dans le cadre d'une économie sociale de marché où tous les acteurs s'engagent et participent à des dialogues de consensus et à la tâche de faciliter les investissements (programmes) et de soutenir les PME;
 - l'encouragement d'une convergence sociale ascendante, cohérente avec la convergence économique, en matière d'emploi et de résultats sociaux grâce à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, tout en respectant les compétences nationales;
 - une union de l'énergie dotée de la gouvernance idoine, qui est indispensable à un authentique marché commun ainsi qu'à la sécurité énergétique;
 - une stratégie et un cadre législatif européens résolument tournés vers l'avenir pour lutter contre le changement climatique qui se fondent sur l'accord de Paris et constituent une contribution aux accords internationaux sur le climat, ainsi que la promotion du programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre de toutes les politiques de l'Union;
 - un marché unique numérique en tant qu'élément important de la compétitivité future et qui favorise la création d'emplois de qualité, tout en anticipant les effets de la transformation numérique sur l'emploi et les marchés du travail;
 - une stratégie paneuropéenne renforcée en matière de technologie, de recherche et d'innovation;
 - une politique commerciale (multilatérale) qui, dans le cadre de négociations transparentes, devrait assurer l'existence de marchés ouverts ainsi que la durabilité sociale et environnementale, tout en faisant porter également l'accent sur l'égalité dans les échanges commerciaux afin de garantir les intérêts européens dans un monde confronté à une recrudescence des tendances protectionnistes;
 - une politique européenne pour les consommateurs en tant que politique de citoyenneté.
14. De l'avis du CESE, il conviendrait de traiter les questions sociales et d'éducation également d'une manière beaucoup plus systématique au niveau de l'Union afin de trouver des solutions convaincantes. Le principe de subsidiarité s'applique le plus souvent aux domaines de la sécurité sociale et de l'éducation, qui ressortissent de ce fait du champ de la législation et des processus décisionnels des États membres, qui prévoient souvent une participation active des partenaires sociaux. Le partage de compétences entre l'Union européenne et les États membres dans les affaires sociales devrait être mieux appliqué. Compte tenu des tensions accrues sur les marchés du travail découlant de la révolution numérique, des faiblesses structurelles des marchés du travail et de la mondialisation, le CESE plaide pour un engagement européen visible avec pour visée de favoriser une plus grande convergence en ce qui concerne certaines conditions sociales et de travail, tout en contribuant à promouvoir la création d'emplois de qualité, une mobilité équitable et un engagement positif de la part des citoyens. Un accent particulier sur les jeunes et le chômage des jeunes est nécessaire. Le rôle des partenaires sociaux, de la société civile au sens large et du dialogue social revêt une importance primordiale.
15. Davantage de convergence économique et sociale au sein de l'Union européenne s'impose. Il convient toutefois de tenir compte des divergences qui se présentent entre les économies nationales, la culture et les traditions en matière de systèmes sociaux. Le CESE souligne que

l'Union ne devrait pas être un spectateur mais qu'elle devrait assumer une responsabilité bien définie. Il est nécessaire de tenir des discussions appropriées entre les partenaires sociaux (et d'autres parties prenantes) avant de pouvoir définir une voie commune à suivre. En outre, le CESE souligne qu'il importe que les directives de l'Union dans le domaine social soient mises en œuvre efficacement par les États membres.

16. La subsidiarité s'applique également en matière d'éducation. On ne peut toutefois nier que l'avenir social et économique de l'Europe et que l'engagement des citoyens sont étroitement liés à l'actualisation des systèmes d'éducation et de formation à tous les niveaux. L'avenir de la jeune génération dépend considérablement de l'éducation. Les compétences sont essentielles aussi bien pour les jeunes que pour les groupes plus âgés. Par conséquent, l'Union doit participer activement au processus de modernisation en cours. L'éducation joue aussi un rôle important en ce qui concerne la communication sur l'Europe: le CESE souligne la nécessité de disposer d'une information et d'un enseignement adéquats sur l'Union européenne – notamment sur les valeurs et la citoyenneté européennes – dans les écoles primaires et secondaires.
 17. Il convient de rétablir la libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen. Ce qui veut dire, par définition, que les frontières communes doivent être contrôlées plus efficacement. En parallèle, la montée déplorabile du terrorisme international, qui inclut des assassinats mais aussi la cybercriminalité, constitue un motif préoccupant d'incertitude parmi les citoyens et doit être combattue. La coopération entre les forces de police et les autorités judiciaires est plus que jamais nécessaire.
 18. Ces domaines sont directement liés à la politique étrangère et au problème urgent que posent les États défailants et les guerres civiles dans le voisinage de l'Europe, ainsi que les flux migratoires qui en résultent et qui relèguent actuellement au second plan toutes les autres affaires européennes. Le CESE se prononce vivement en faveur d'une politique commune en matière de migration qui accorde une protection aux réfugiés conformément au droit international, d'un régime d'asile commun, d'une action visant à combattre la migration clandestine et la traite des êtres humains ainsi que de la promotion de voies légales d'accès à l'Union. Dans le même contexte, l'Union doit mettre en place des partenariats adaptés avec les pays voisins, et en particulier, il conviendrait qu'elle relance une réelle politique euro-méditerranéenne.
 19. Plus que jamais depuis 1945, l'Europe doit relever le défi de prendre son propre destin en main. Tant les relations au sein de l'OTAN et avec les États-Unis, que la gestion européenne commune et efficace des problèmes surgissant dans le voisinage de l'Union européenne appellent un approfondissement urgent de la politique étrangère et de sécurité commune européenne dont dépendra nécessairement la capacité de garantir la sécurité, aussi bien intérieure qu'extérieure.
-



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2018-10-FR

www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2018

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies
est soumise à une autorisation préalable à demander directement
aux détenteurs de leurs droits d'auteur



Print:
QE-02-18-051-FR-C
ISBN 978-92-830-3924-2
doi:10.2864/960678

Online:
QE-02-18-051-FR-N
ISBN 978-92-830-3923-5
doi:10.2864/882710

FR